

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 29 mars 2010

CP 10/03-04

L'an deux mil dix, le 29 mars à 17 H 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Etaient présents : MM. Empociello, Cambon, Massip, Viguié, Gonzalez, Mouchard, Roger, Roset, Astruc, Astoul et Bénech ;

Etait excusé : M. Moignard

**AMENAGEMENT DES ROUTES DEPARTEMENTALES
RD 926 / VC 8, RD 115 et RD 115 bis, RD 958 /VC 1,
RD 111, RD 36 et RD 12
DEVOLUTION DES MARCHES**

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales, des consultations, selon la procédure adaptée, ont été lancées auprès des entreprises de travaux publics en vue de conclure des marchés concernant les RD 926 / VC 8, RD 115 et RD 115 bis, RD 958 /VC 1, RD 111, RD 36 et RD 12.

La Commission d'appel d'offres, réunie les 1er février et 1er mars 2010 a examiné les offres déposées dans les formes et délais requis ; les prix proposés figurent dans les procès verbaux présentés.

Elle a décidé d'attribuer les marchés suivants aux entreprises qui proposent la meilleure offre en fonction des critères d'attribution pondérés :

Pour la solution de base

RD 926/VC 8 (Lot 1 - voirie), RD 115 et RD 115 bis, RD 958/VC 1 :
prix des prestations 90% et délai d'exécution 10 %

RD 926 / VC 8 (Lot 2 – éclairage public) :
prix des prestations 60 %, valeur technique en matière de résistance, de confort et de sécurité et durabilité de l'ouvrage 30 % et délai d'exécution 10 %

Pour la solution de base et variante

RD 111, RD 36 et RD 12 :
prix des prestations 60 %, valeur technique 30 % et délai d'exécution 10 %

RD 926 / VC 8 - PR 2+179 – Aménagement de carrefour - MONTEILS

Lot n° 1 – Voirie

Montant : 233 641,40 € HT

Délai d'exécution : 16 semaines

Attributaire : Société EUROVIA Midi-Pyrénées (82)

Lot n° 2 – Eclairage public

Montant : 21 837,20 € HT

Délai d'exécution : 3 semaines

Attributaire : Société GAUTIER (47)

RD 115 - PR 14+586 à 14+660 et PR 14+930 à 15+035

RD 115 bis – PR 1+700 à 1+815 - Travaux de mise en sécurité de falaises
SAINT ANTONIN NOBLE VAL

Montant : 74 953,20 € HT

Délai d'exécution : 10 semaines

Attributaire : Société VERSANT SUD (13)

RD 958/VC 1 - PR 57+840 - Aménagement de carrefour - SAINT ETIENNE
DE TULMONT

Montant : 71 664,60 € HT

Délai d'exécution : 4 semaines

Attributaire : Société EUROVIA Midi-Pyrénées (82)

RD 111 - PR 0+000 à 5+569 -Aménagement de chaussée (1ère, 2ème et 3ème phases)
LAVIT DE LOMAGNE - MONTGAILLARD

Montant : 477 461,99 € HT (solution variante 1)

Délai d'exécution : 13 semaines

Attributaire : Groupement d'entreprises SCREG Sud-Ouest (mandataire) /
COLAS Sud-Ouest (82)

RD 36 - PR 11+876 à 13+000 - Reprofilement de chaussée - NOHIC

Montant : 88 424,00 € HT

Délai d'exécution : 2 semaines

Attributaire : Société SACER ATLANTIQUE (31)

RD 12 - PR 19+859 à 22+226 - Reprofilement de chaussée - AUVILLAR - SAINT LOUP

Montant : 147 060,00 € HT

Délai d'exécution : 6 semaines

Attributaire : Société EIFFAGE Travaux Publics Sud-Ouest (82)

En conséquence, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres réunie les 1^{er} février et 1^{er} mars 2010,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département l'ensemble des marchés d'aménagement des routes départementales 926 / VC 8, 115 et 115 bis, 958 /VC 1, 111, 36 et 12 avec les entreprises et pour les montants suivants :

Pour la solution de base

RD 926/VC 8 (Lot 1 - voirie), RD 115 et RD 115 bis, RD 958/VC 1 :
prix des prestations 90% et délai d'exécution 10 %

RD 926 / VC 8 (Lot 2 – éclairage public) :
prix des prestations 60 %, valeur technique en matière de résistance, de confort et de sécurité et durabilité de l'ouvrage 30 % et délai d'exécution 10 %

Pour la solution de base et variante

RD 111, RD 36 et RD 12 :

prix des prestations 60 %, valeur technique 30 % et délai d'exécution 10 %

RD 926 / VC 8 - PR 2+179 – Aménagement de carrefour - MONTEILS

Lot n° 1 – Voirie

Montant : 233 641,40 € HT

Délai d'exécution : 16 semaines

Attributaire : Société EUROVIA Midi-Pyrénées (82)

Lot n° 2 – Eclairage public

Montant : 21 837,20 € HT

Délai d'exécution : 3 semaines

Attributaire : Société GAUTIER (47)

RD 115 - PR 14+586 à 14+660 et PR 14+930 à 15+035

RD 115 bis – PR 1+700 à 1+815 - Travaux de mise en sécurité de falaises

SAINT ANTONIN NOBLE VAL

Montant : 74 953,20 € HT

Délai d'exécution : 10 semaines

Attributaire : Société VERSANT SUD (13)

RD 958/VC 1 - PR 57+840 - Aménagement de carrefour - SAINT ETIENNE

DE TULMONT

Montant : 71 664,60 € HT

Délai d'exécution : 4 semaines

Attributaire : Société EUROVIA Midi-Pyrénées (82)

RD 111 - PR 0+000 à 5+569 -Aménagement de chaussée (1ère, 2ème et 3ème phases)

LAVIT DE LOMAGNE - MONTGAILLARD

Montant : 477 461,99 € HT (solution variante 1)

Délai d'exécution : 13 semaines

Attributaire : Groupement d'entreprises SCREG Sud-Ouest (mandataire) /
COLAS Sud-Ouest (82)

RD 36 - PR 11+876 à 13+000 - Reprofilement de chaussée - NOHIC

Montant : 88 424,00 € HT

Délai d'exécution : 2 semaines

Attributaire : Société SACER ATLANTIQUE (31)

RD 12 - PR 19+859 à 22+226 - Reprofilement de chaussée - AUVILLAR -
SAINT LOUP

Montant : 147 060,00 € HT

Délai d'exécution : 6 semaines

Attributaire : Société EIFFAGE Travaux Publics Sud-Ouest (82)

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance éventuels.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,